

OMPI



IPC/WG/5/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 1^{er} mai 2001

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS
(UNION DE L'IPC)

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DE LA CIB

Cinquième session
Genève, 11 – 22 juin 2001

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Directeur général

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et d'un vice-président
3. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
4. Rapport sur la trentième session du Comité d'experts de la CIB
Voir le document IPC/CE/30/11.
5. Rapport sur la session du sous-groupe D du Groupe de travail sur la révision de la CIB
Voir le document IPC/WG/D/2.
6. Rapport sur la cinquième session du Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB
Voir le document IPC/REF/5/–.

7. Mise en œuvre du plan de réforme de la CIB, en particulier élaboration de définitions relatives au classement
Voir le document IPC/WG/5/2.
8. Projets de révision de la CIB relatifs au domaine de la chimie
Voir le document IPC/WG/4/5 et les projets*
C 341(F), C 362 (C 368), C 363, C 412, C 413, C 415,
C 422.
9. Projets de révision de la CIB relatifs au domaine de l'électricité
Voir le document IPC/WG/4/5 et les projets*
C 379, C 406(F), C 407(F), C 408, C 410, C 419, C 421(F),
C 423.
10. Projets de révision de la CIB relatifs au domaine de la mécanique
Voir le document IPC/WG/4/5 et les projets*
C 278, C 346(F), C 350, C 354, C 355, C 358(F), C 366,
C 367, C 369, C 371, C 385, C 386, C 389, C 396, C 414,
C 416.
11. Introduction de nouveaux mots clés et renvois indicatifs relatifs aux projets achevés
12. État d'avancement des travaux
13. Prochaine session du groupe de travail
14. Adoption du rapport de la session
15. Clôture de la session

La séance d'ouverture débutera le lundi 11 juin 2001, à 10 heures, au siège de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes à Genève (salle de conférences B).

[Fin du document]

* Les projets soulignés aux points 8, 9 et 10 ont priorité lors de la session.
(F) indique que seule la version française des modifications approuvées en anglais doit être examinée.